Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DEMANDE D'EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE (Bulletin n°3)

cerfa
n° 10071*02

La loi sanctionne le fait de se faire délivrer l'extrait du casier judiciaire d'un tiers (Article 781 du Code de procédure pénale)

ADRESSEZ VOTRE DEMANDE AU

CASIER JUDICIAIRE NATIONAL
44079 NANTES CEDEX 1
si vous êtes né(e) en France métropolitaine, dans un département d'Outre-Mer ou à l'étranger

PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE VOTRE LIEU DE NAISSANCE
si vous êtes né(e) dans un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer

Remplissez complètement et lisiblement toutes les rubriques en caractères d'imprimerie

▸ ÉTAT CIVIL DU DEMANDEUR OU DE L'ENFANT MINEUR POUR LEQUEL LE BULLETIN EST DEMANDÉ

NOM : SPONSABLE-DUMATAUSSE

PRÉNOM(S) : Thérèse

NOM MARITAL OU D'USAGE : TÉTROLOMTAN

NÉ(E) LE : 09 09 1989

A : Lyon ARRONDISSEMENT (PARIS, LYON) : 04

N° DÉPARTEMENT : 69 DOM-TOM OU PAYS ÉTRANGER : France

SEXE : ☐ Masculin ☒ Féminin

Filiation
SPONSABLE (Nom du père) — Thierry (prénom)
DUMATAUSSE (Nom de la mère) — Elvire (prénom)

▸ ADRESSE OÙ DOIT ÊTRE EXPÉDIÉ LE BULLETIN

N° et Voie : 6 rue Tilante

Code postal : 13007

Ville : Marseille

Pays : France

▸ NOMBRE D'EXTRAITS DEMANDÉS : 2

Le : 22 juin 2012

Signature du demandeur :

Si vous êtes né(e) à l'étranger, vous devez joindre un justificatif d'identité
(photocopie lisible d'une pièce d'identité)

GRATUIT - NE PAS JOINDRE
d'enveloppe ou de timbre pour le retour

Seul le bulletin n°3 peut être obtenu et uniquement par la personne qu'il concerne
(Articles 774 et suivants du Code de procédure pénale)

R.A.Z. Imprimer